



COMPETITIONS JEUNES

Réunion restreinte du 26 juillet 2018

Réuni ce jour à Villeneuve d'Ascq en présence de Bernard COLMANT, Secrétaire Général de la Ligue, et de Dominique HARY, responsable des championnats jeunes, un point est effectué sur les désistements dans les groupes parus le 24 juillet.

Le souhait d'avoir des groupes de 12 équipes dans les championnats U15 à U18 est une volonté de la Commission des Jeunes.

Bilan au 26 juillet 2018 :

- U18 R1 NPDC : 10 équipes engagées donc 2 possibilités d'intégration
- U18 R2 A NPDC : 8 équipes engagées donc 4 possibilités d'intégration
- U18 R2 B NPDC : 10 équipes engagées donc 2 possibilités d'intégration
- U18 R2 A PICARDIE : 10 équipes engagées donc 2 possibilités d'intégration
- U18 R2 B PICARDIE : 9 équipes engagées donc 3 possibilités d'intégration
- U17 R1 PICARDIE : 10 équipes engagées donc 2 possibilités d'intégration
- U17 R2 A NPDC : 11 équipes engagées donc 1 possibilité d'intégration
- U16 R2 A : 11 équipes engagées donc 1 possibilité d'intégration

Suite à ce bilan, il est décidé de faire appel aux clubs de ligue ou de district pour effectuer ces compléments. Priorité sera donné aux clubs descendants de Ligue par rapport aux clubs de district.

Les clubs ont jusqu'au **mercredi 8 août soir dernier délai**, pour émettre leurs souhaits.

Souhaits qui devront être envoyés uniquement au service compétitions de la ligue (competitions@lfhf.fff.fr)

Mail des clubs reçus :

- 1) de VIMY US : Souhait d'intégrer la place vacante en U16 R2
- 2) de MERVILLE USM : souhait de passer du groupe U17 R2 B NPDC au groupe U17 R2 A NPDC
- 3) de MONTREUIL US : souhait de passer du groupe U18 R2 A NPDC pour rejoindre le groupe U18 R1 NPDC
- 4) de MONTREUIL US : actuellement en U16 D1 District Cote d'Opale, souhaite intégrer le niveau ligue par le biais de la place vacante en U16 R2 A

Pour le 1), candidature de VIMY US U16 possible pour intégrer la place vacante en U16 R2.

Etant le 1^{er} club descendant des U15 R2 de la saison passée, celui-ci a priorité par rapport aux suivants et aux potentiels nouveaux candidats.

Pour les 2) et 3), le dossier sera étudié le 9 août.

Pour le 4), la place vacante pouvant être donnée au club de VIMY (voir ci-dessus), le club de MONTREUIL est mis en liste d'attente au cas où un désistement interviendrait en U16.

Toutes les demandes seront étudiées le jeudi 9 août et réponse sera donnée aux différents candidats.

Précision sur les Dérogations :

Pour les demandes de dérogation effectuées après le 1^{er} septembre 2018 pour des changements de date ou d'heure, celles-ci ne seront acceptées que si elles sont faites uniquement dans Foot Clubs (pas de fax ou e-mail) demandées par l'un et acceptées par l'autre et au plus tard le **lundi précédent la rencontre**.

Lors de la demande de report, la nouvelle date ou le nouvel horaire **sont obligatoires**. Si l'un des ces éléments n'étaient pas remplis, la demande de dérogation serait refusée.

Le service Compétitions de la Ligue transmettra dès le mardi matin les demandes à Dominique HARY pour le championnat et à Philippe FOURÉ pour la coupe.

La notification d'acceptation ou de refus sera transmise aux clubs dès le mardi après midi.

Le Président

P. FOURE